Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 022-212201172-20260630-2026063001-DE

Département des Côtes d'Armor

Lantic BRETAGNE

Mairie de Lantic
22410

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mil vingt-six, le 30 juin à dix-neuf heures trente minutes, la commission administrative du CCAS, légalement convoquée, s'est réunie au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de, Monsieur NICOLAS HEURTEL, président.

ETAIENT PRESENTS : Céline LE DORE, Anne-Sophie AUDOUARD, Marygold ULTRÉ, Nicole BATTAS, Marylène MILLET, Christine MORAUD

ABSENTS EXCUSÉS : Arlette COLOMB, Matthieu SAINT-CAST

La séance est levée à 21h00

DOSSIER D'AIDE FINANCIERE

Mme LE DORÉ Céline expose aux membres du CCAS la situation de Mme Justine ROBIN confronté à des dépenses importantes dans le cadre d'un litige avec son ancien conjoint concernant leur enfant et sa protection.

Dans ce contexte, Mme Justine ROBIN doit faire face à des frais importants, notamment des frais médicaux, dont un suivi psychologique qui n'est pas pris en charge.

Au regard de sa situation et après en avoir délibéré, les membres du CCAS, à l'unanimité des membres présents DECIDENT d'accorder à Mme Justine ROBIN une aide financière exceptionnelle d'un montant de 325€ soit l'équivalent de 5 séances avec un psychologue. Cette aide sera directement versée à Mme Justine ROBIN.

Le Président,
Nicolas HEURTEL

MAIRIE DE LANTIC